

04 oct 2016 -17:44

La Régie des Bâtiments crée des cellules supplémentaires à la prison centrale de Louvain

La Régie des Bâtiments, le gestionnaire immobilier de l'État fédéral, rénove actuellement les cellules d'une aile de la prison centrale de Louvain. Après les travaux, une centaine de cellules seront opérationnelles. La rénovation représente un investissement de quelque 5,5 millions d'euros. Parallèlement, un entrepôt sera transformé en centre de sécurité.

En exécution du Masterplan du gouvernement fédéral pour une politique carcérale plus humaine, une aile vétuste de la prison centrale de Louvain fait l'objet d'une rénovation totale. Ces travaux seront achevés fin 2017. Une centaine de cellules individuelles seront disponibles dont 65 cellules constituent une augmentation de la capacité cellulaire totale de la prison.

Consécutivement à la réalisation de nouveaux ateliers et d'une cuisine de collectivité, inaugurés en 2012, les cellules d'une aile du rez-de-chaussée étaient inoccupées. C'est pourquoi, afin d'apporter une réponse au problème de la surpopulation dans les prisons belges, il a été décidé de rénover cette aile entièrement (rez-de-chaussée + deux étages).

Toute l'aile a ainsi été complètement démantelée jusqu'à l'état de gros œuvre. Chaque cellule disposera de la même grande fenêtre dans un souci d'améliorer la qualité de vie des détenus.

Les travaux de démolition ont été exécutés à 90 % et la dalle en béton est coulée en ce moment. Aux étages également, les travaux de maçonnerie sont en cours.

Les travaux ont commencé en juin 2016 et seront terminés en octobre 2017.

#### Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments

Client : SPF Justice - DG Établissements pénitentiaires

Entrepreneur : Monument Vandekerckhove S.A.

Délai d'exécution : juin 2016 - octobre 2017

Coût rénovation aile cellulaire : EUR 5,5 millions

Coût transformation entrepôt en centre de sécurité : EUR 292 000

Personne de contact :

Johan Vanderborght, responsable de la communication

Johan.vanderborght@regiedesbatiments.be

Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2 - 1060 Bruxelles

GSM : 0479 31 26 91

www.regiedesbatiments.be

La Régie des Bâtiments  
Le gestionnaire immobilier de l'État fédéral

La Régie des Bâtiments assure un environnement de travail de qualité aux agents fédéraux et œuvre également à la préservation du patrimoine architectural fédéral.

Intégrité, professionnalisme, sentiment d'appartenance, esprit d'équipe et responsabilisation sont ses valeurs principales.

Son portefeuille immobilier comprend environ 7,3 millions de m<sup>2</sup> répartis sur environ 1 140 sites de bâtiments, dont près de 810 sont propriété de l'État fédéral (+/- 4,5 millions de m<sup>2</sup>) tandis que quelque 340 sites de bâtiments sont pris en location (+/- 2,7 millions de m<sup>2</sup>).

Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)